



Réserve Naturelle Nationale
et Périmètre de Protection
TOURBIÈRE DU GRAND LEMPS

Natura 2000
FR8201728

**Tourbière du
Grand Lemps**



Offre d'apprentissage 1 an Année scolaire 2024/25

Structuration et animation d'un réseau de bénévoles pour l'ancrage territorial sur la Tourbière du Grand Lemps

Contexte :

La Tourbière du Grand Lemps est située dans les Terres Froides du nord-Isère à cheval sur les communes de Chabons et Le Grand-Lemps. Elle abrite un patrimoine biologique exceptionnel qui bénéficie d'un classement en Réserve naturelle nationale et son bassin-versant topographique est inscrit comme site Natura 2000. La gestion conservatoire de ces deux aires protégées est assurée par le CEN Isère.

Le site est protégé par classement en décret interministériel passé en Conseil d'Etat, la réglementation est adaptée à la préservation du site mais s'est imposée aux propriétaires et usagers comme patrimoine commun supérieur aux intérêts particuliers. Des années d'information et de pédagogie ont été utiles pour que les enjeux exceptionnels soient partagés par les riverains sans rester uniquement l'affaire de biologistes spécialistes. « On ne protège bien que ce que l'on connaît bien ».

Sur le Jardin de tourbières, seul endroit actuel où découvrir la tourbière en autonomie, la fréquentation a régulièrement augmenté, en particulier au moment des restrictions sanitaires covid, pour dépasser les 15000 passages par an, dans un secteur assez confidentiel et sans aucune publicité.

On remarque cependant qu'avec le turn-over continu de la vie publique, il est indispensable de maintenir un niveau d'information élevé. Pour que cette communication soit relayée efficacement, l'implication directe des riverains est nécessaire pour qu'ils en soient les meilleurs ambassadeurs. Cela passe par une démarche d'ancrage territorial dont les riverains deviennent acteurs. Les actions de gestion conservatoire ou de science participative fédèrent plus de monde quand elles s'appuient sur un réseau d'adhérents ou de bénévoles actifs identifiés et informés. Il faut donc organiser des événements publics lors desquels des appels sont lancés pour constituer un répertoire de bénévoles. En s'appuyant sur des supports pédagogiques à adapter aux différentes mises en situation, il faut ensuite faire vivre cette dynamique vertueuse pour qu'elle réponde aux objectifs de gestion du site d'une part et à la formation des personnes ainsi mobilisées d'autre part.

Le CEN Isère a fait le choix de développer l'action bénévole dans l'ensemble de ces sites et ouvre, à partir de juin 2024, la possibilité aux individuels d'adhérer à l'association. Une salariée consacre à ce titre une partie de son temps à l'organisation du bénévolat et de la vie associative. Elle sera le relai du -de l'alternat-e pendant toute la durée de sa mission.

Missions

L'apprenti(e) travaillera en collaboration étroite avec le garde-animateur chargé d'études de la Réserve Naturelle et la référente bénévolat-vie associative du CEN, établie à Saint Egrève. Son tuteur sera le conservateur de la Réserve naturelle, sous l'autorité de la directrice du CEN Isère.

Il-elle aura comme missions principales :

- L'animation d'un réseau local de bénévoles
- Le développement d'un observatoire participatif en ligne de la biodiversité dans la ZIF (zone d'influence fonctionnelle de 5 km), en particulier sur le volet botanique
- La description des habitats naturels humides dans la ZIF et leur connectivité
- La participation à d'autres suivis écologiques, à des missions d'entretien des milieux naturels et infrastructures d'accueil, ainsi qu'à la vie de l'association.

Profil recherché

Étudiant-e éco-interprète, BTSA GPN, Licence pro, Master biodiv

Compétence et fort intérêt naturaliste, en particulier botanique

Aisance à l'oral et utilisation d'outils pédagogiques

Progression en terrain naturel difficile (marais et boisements pentus)

Durée et périodes

35 h hebdomadaires

Du lundi 2 septembre 2024 au vendredi 29 août 2025

Informations générales

Lieu de travail : Maison de la réserve naturelle de la Tourbière du Grand Lemps, 35 Chemin de Baraban 38690 Châbons.

Déplacements ponctuels sur le site de Saint Egrève.

Tickets restaurants et remboursement des frais kilométriques

Déplacements

Permis B nécessaire

Logement

Possibilité de loger occasionnellement sur place suivant disponibilités

Contact

Transmettre, au plus tard le 5 juin 2024, un CV mettant en valeur vos expériences et vos compétences naturalistes ainsi qu'une lettre de motivation à l'adresse suivante :

grand-lemps@cen-isere.org, Renseignements complémentaires : 09 84 36 01 52

Les éventuels entretiens de recrutement auront lieu la semaine suivante, date et horaires à caler